L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

W. P. WEBER & Co. — [illegible] ENTRE CONTI & BIENVILLE. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 7 AOUT 1862. — [illegible] E. DUFOUR, S. HARBY, Editeurs-Propriétaires.

Nouvelle-Orléans:

JEUDI MATIN, 7 AOUT.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs sont autorisés à prendre des abonnés à la semaine à raison de 25 cents.

Ventes à l'encan ce jour.

Par E. Roger & Co., à [illegible] — Linge [illegible] [illegible]

NOUVELLES DU NORD.

Par le steamer *North Star* arrivé hier, de New-York, nous avons reçu des journaux de cette ville jusqu'au 28 juillet :

Le Président a lancé la proclamation suivante pour faire courir le délai de 60 jours indiqué dans la section 6 de l'acte de confiscation.

Conformément à la section 6 de l'acte du Congrès intitulé "Un acte pour supprimer l'insurrection, punir la trahison et la rébellion, saisir et confisquer la propriété des rebelles et autres objets" approuvé le 16 juillet 1862, lequel acte est publié ci-après avec la résolution explicative, MOI, ABRAHAM LINCOLN, Président des Etats-Unis, proclame et avertis toutes les personnes que concerne la dite sixième section, de cesser de pratiquer, d'aider ou d'excuser la rébellion existante contre le gouvernement des Etats-Unis et de revenir à leur allégeance envers les Etats-Unis, sous peine des confiscations et saisies prescrites par la dite section.

En foi de quoi j'ai signé les présentes et y ai fait apposer le sceau des Etats-Unis.

Fait en la ville de Washington, ce 25e jour de juillet, dans l'année de Notre Seigneur 1862, et de l'Indépendance des Etats-Unis la 87e.

ABRAHAM LINCOLN.

Par le Président :

W. H. SEWARD, Secrétaire d'état.

Voici maintenant le texte de la section 6 en question :

Section 6. *Et il est de plus décrété*, Que si une personne dans un Etat ou dans un territoire des Etats Unis, autre que ceux ci-dessus nommés, après le passage de cet acte, étant engagée dans une rébellion armée contre le gouvernement des Etats-Unis, ou aidant ou excitant la dite rébellion, ne cesse pas dans les 60 jours après l'avertissement public et la proclamation donnée par le président des Etats-Unis [illegible]

La section 9 du même acte est ainsi conçue :

Sec. 9. *Et il est de plus décrété*, Que tous les esclaves des personnes qui seront désormais engagées dans une rébellion contre le gouvernement des Etats Unis [illegible]

Une dépêche de Cincinnati du 27 juillet annonce l'arrestation à James Station du révérend Dr Brooks, ministre presbytérien de St. Louis, et du révérend D. Hoyt, de Louisville [illegible] On croit que ce dernier sera également arrêté.

Le correspondant du New York Commercial Advertiser lui écrit de [illegible] le 27 juillet que les confédérés [illegible] Richmond à Petersburg. On croit qu'il y a déjà de 50,000 à 70,000 hommes [illegible] malgré la rumeur qui le met à la poursuite du général Pope.

Ce correspondant n'est pas d'accord avec celui du Times qui envoie la dépêche suivante :

Little Washington, comté Rappahanock, Va. 25 juillet.

[illegible]

D'un autre côté une dépêche adressée le 27 de Falmouth au Herald dit que Jackson, avec 20,000 hommes, était entre Orange Court House et Madison Court House [illegible] avant-garde du général Pope de ce côté [illegible]

Le général Halleck est revenu de la visite qu'il est allé rendre au général McClellan. Les généraux Dix, Meigs et Burnside assistaient à l'entrevue. [illegible]

Une dépêche de Washington du 26 juillet adressée au *Times*, est démentie la position du Secrétaire Seward.

[illegible]

Des dépêches de St-Louis, du 25, signalent une grande agitation dans cette ville. [illegible]

Les journaux de New-York du 27 contiennent une dépêche de Cairo du 25 qui annonce [illegible]

Une dépêche de Nashville du 27 porte que le 15e régiment de l'Ohio qui gardait le chemin de fer de Memphis à Charleston [illegible]

Le steamer Wilson est revenu de Vicksburg, dit une dépêche de Cairo du 26 juillet [illegible]

Nous trouvons encore les dépêches suivantes dans les feuilles du Nord :

Nashville, 24 juillet.—Les derniers rapports de Chattanooga annoncent que l'ennemi se hâte à traverser la rivière en force. [illegible]

La canonnade actuelle est très forte dans l'Est-Tennessee [illegible]

Knoxville, 25 juillet.—Des avis de Tuscumbia portent que 6,000 balles de coton ont été brûlées [illegible] On dit de plus que les rebelles dans les districts où l'on brûle le coton, s'entendent pour [illegible]

Louisville, 29 juillet.—Le *Ledger* dit que [illegible] Madisonville, Kentucky [illegible] Le bélier fédéral Monarch a été de ce côté.

Henderson et Owensboro étaient tranquilles [illegible]

Les prisons militaires à Louisville sont si pleines que l'on envoie tous les jours des prisonniers au pénitencier de Jeffersonville dans l'Indiana.

Des passagers de Henderson disent que les guérillas [illegible]

Baltimore, 25 juillet.—Tous les membres rebelles de la seconde branche du conseil de ville ont donné leur démission pour obéir à une intimation du général Wool qui disait que leur démission tendrait au maintien de la paix. Il y aura des élections spéciales pour les remplacer par des hommes loyaux.

L'attaque de Baton Rouge.

AUTRES DETAILS.

MORT DU GENERAL LOVELL.

Pertes considérables.

ARRIVEE DU BELIER ARKANSAS.

Dans une seconde édition le *Delta* a publié les nouvelles additionnelles suivantes :

"Le steamer des Etats Unis *Kensington* est arrivé hier soir et donne apporté d'importantes nouvelles.

"Le 5 à quatre heures du matin, une force rebelle, évaluée entre cinq et quinze mille hommes, sous le commandement des généraux Lovell et Breckinridge, a fait une attaque furieuse contre le camp fédéral dans le voisinage de Baton Rouge. Un combat acharné s'en est suivi, et les pertes ont été grandes des deux côtés.

"L'ennemi a chargé nos troupes trois fois, et chaque fois a été repoussé avec un grand massacre; il s'est enfin retiré en confusion à 10 heures du matin.

"Notre perte a été considérable, 250 tués y compris une forte proportion d'officiers.

"Parmi les morts on a à déplorer la perte du général Williams, commandant militaire de Baton Rouge.

"Nos soldats ont pris [illegible] à la pointe de la baïonnette.

"D'après les déclarations des prisonniers la perte des rebelles, doit avoir été immense. Le général Lovell a été tué et le [illegible]

"Le bélier *Arkansas* était au-dessus de Baton Rouge pendant le combat, mais il n'a pas été [illegible]

"[illegible]

"La plus grande partie de la flotte qui était devant la Nouvelle Orléans, est partie pour le théâtre des opérations [illegible]

PAROISSE ST JEAN BAPTISTE.—[illegible]

DETERMINATION FEDERALE.—Une correspondance particulière de Washington dit que M. Lincoln a évidemment l'intention [illegible]

LA CONSCRIPTION DANS LE NORD.—Nous lisons dans le *Journal* de New York [illegible]

BILLETS AU PAIR.—M. W. Cushing, No 11, rue du Camp, prend au pair, en paiement de ses machines à coudre, tous les billets qui n'ont pas cours ou en ce moment sont dans la valeur n'est pas annulée, tels que les billets de l'Etat de la Louisiane, les billets du chemin de fer de Jackson, et les billets individuels émis par des personnes solvables. Voir aux avis.

MODES, RUBANS, CONFECTIONS, &c.—M. Ed. Froidevaux, No 62, rue de Chartres, vient de recevoir un magnifique envoi de fleurs, de chapeaux de paille et de crin, de crêpe, tulles, blondes, &c. [illegible]

SOCIETE.—On nous annonce que la société qui existait entre MM. Pierre Gaunt et E. Eichelberger est dissoute [illegible] MM. E. Eichelberger et H. Destjen continueront les affaires de l'ancienne maison sous la raison sociale Eichelberger & Destjen.

MAIS, FARINE, PORC, &c.—MM. Warnecken & Co, No 42 rue de l'Union, doivent vendre une forte quantité de maïs, de farine, d'ambon, de [illegible] Voir aux avis.

CHARGEMENT DU CAMBRIA.—Le chargement du steamer *Cambria*, arrivé de Philadelphie, sera vendu à l'encan par M. B. Turpin, 36 Vieille Levée [illegible] Voir l'avis.

ESCARMOUCHE.—Une dépêche de Cairo du 24 juillet porte :

[illegible]

ADRESSE DU GENERAL POPE.—L'adresse du général Pope à ses troupes [illegible]

Nous avons emprunté ce paragraphe à une correspondance particulière adressée de Washington à la *Gazette de Cincinnati*.

ASSEMBLEE DE FRANÇAIS A NEW YORK.—Une correspondance adressée de New York au Baltimore Sun, à la date du 23 juillet, nous apprend que l'assemblée de résidents français qui devait avoir lieu au Cooper Institute pour témoigner [illegible]

ENQUETES.—Le coroner a tenu hier une enquête sur le cadavre d'Eliza Wallis, Anglaise, âgée de 24 ans, morte d'une phthisie.

EUROPE.

Arrivée de l'*Etna* au cap Race.

Ce vapeur qui appartient à la compagnie des steamers de Liverpool, de New York et de Philadelphie, a passé le cap Race, samedi 26 juillet. Il était parti de Liverpool le 17, ou le lendemain du départ de l'*Etna*. Ses nouvelles, par conséquent, ne sont que de quelques heures plus récentes.

GRANDE BRETAGNE.—A défaut de nouvelles d'Amérique plus récentes les journaux n'avaient presque rien à dire sur la question de la guerre.

Le *Times* de Londres publie une lettre de son correspondant [illegible] de Liverpool, M. Spence, lettre où il fait éloge de l'énergie et de la puissance des confédérés. Il fait ressortir les difficultés contre lesquelles ils ont à lutter pour organiser et équiper leurs armées et démontre que l'unique secret d'une pareille force est le sentiment du droit.

Le même journal réclame en termes amers contre le nouveau tarif américain et fait voir quel tort il causera à l'Angleterre [illegible]

Ce journal rapporte, d'après un télégramme [illegible] de l'Inde, que 115,000 balles de coton ont été embarquées de Bombay [illegible]

Le vice-roi d'Egypte a donné une magnifique fête [illegible] à Westwick. Plusieurs membres de la famille royale, cinq membres du cabinet et beaucoup de personnages y assistaient.

Dans la même soirée, un grand banquet a été donné à Londres par M. Rouher, le ministre du commerce de France. Milner Gibson présidait. Environ 150 membres du parlement y assistaient. [illegible]

FRANCE.—La *Presse* de Paris dit que l'entrevue impériale et Royale aura lieu à Baden ou à Cologne.

Le journal français de province qui avait attaqué le czar pour avoir reconnu l'Italie, a reçu un avertissement [illegible]

La Bourse était tombée de [illegible] à 68 fr. 50 c.

Le traité entre la France et la Cochinchine devait être signé le 21 mai.

SUISSE.—L'assemblée fédérale avait élu M. Fornerod président et M. Knüsel vice-président de la confédération suisse pour 1863.

TURQUIE.—On rapporte qu'une lutte désespérée a eu lieu entre les Turcs et les Monténégrins, dans le voisinage de la rivière Louch. Les Turcs victorieux marchaient sur Cettaya.

CHRONIQUE LOCALE.

CHARGEMENT DU NORTH STAR.—Le steamship *North Star*, arrivé hier de New York, avait à son bord :

1250 barils de farine, 3117 boisseaux d'avoine, 1478 boisseaux de maïs, 160 [illegible] 175 paniers d'[illegible] [illegible] M. Levi Bene, Geo. Bird, Mr D. Puro, M. G. Basuser & Co, Cohn & Andreo, A. B. Beauden, Byrne, Grieff & Co, Jas. Clanfield, N. Ragge & Co, E. Hare, T. C. Payan & Co, [illegible] Bouschet et L. Lanier.

AUTRE CHARGEMENT.—Voici le chargement de la barque *Fred. Lemming*, arrivée de Philadelphie :

1200 sacs de maïs, 282 sacs d'avoine, 1000 boisseaux d'avoine, 1450 barils de farine, 97 [illegible]

COUR PREVOTALE.—Thomas Kearney qui était jadis attaché au bureau du recorder Emerson et a cédé depuis [illegible]

Le magistrat a condamné à trois mois de prison [illegible]

Un boulanger du nom de Baron a été condamné [illegible]

M. McGraw, de la société McDonnell & McGraw, a fourni un cautionnement de cinq mille piastres [illegible]

Le capitaine Murphy, du bateau à vapeur *Pine*, [illegible]

Un soldat était accusé de ne point pourvoir convenablement aux besoins de sa femme et de ses six enfants. Il a prouvé qu'il était pauvre pour le faire. Le magistrat lui a fait de s'en retourner chez lui et de faire de son mieux.

Une quarteronne, aux yeux noirs et vifs, à la mine fière, &c., a été condamnée à vingt-cinq piastres d'amende. [illegible]

La mère Taylor, accusée d'avoir troublé la paix et de s'être servie d'un langage obscène en parlant à une voisine, a été acquittée. [illegible]

MORTALITE.—Voici le rapport du Bureau de Santé pour la semaine. Il y a eu 161 décès—15 de moins que la semaine précédente.

[illegible] Total, 161.

[illegible]

RIXE.—Une rixe a eu lieu, hier après-midi, à bord de l'*Iberville*. Peter Cuddy vint à bord de ce bateau [illegible]

Le capitaine (McQuaid) tira un pistolet et fit feu sur Cuddy qui reçut la balle en pleine poitrine. On craint que la blessure ne soit mortelle. Cuddy fut aussitôt transporté à l'hôpital. [illegible]

Le prisonnier a déclaré qu'il avait reçu l'ordre d'aller à Bâton Rouge, qu'il avait engagé Cuddy [illegible]

Le juge Hill a décidé que l'acte était justifiable et a ordonné que l'accusé fût immédiatement relâché.

—Une autre enquête a été tenue sur le corps de Nicholas Zimmer, Français, âgé de 41 ans. Le défunt était cordonnier et tenait une petite boutique dans la rue du Cirque, près de la Maison de Santé du Dr Mercier. Il a disparu samedi dernier. On ignore comment il est tombé dans le fleuve, mais on suppose qu'il était pris de boisson. Il laisse une fille de douze ans. Verdict, noyé.

FEUILLETON.

L'HOROSCOPE,

PAR ALEXANDRE DUMAS.

V

AU PIED DE LA TOUR NEUVE.—Suite.

Il alla à lui, et comme cet homme, au fur et à mesure que l'amiral avançait, s'enfonçait autant que possible dans l'obscurité, arrivé à vingt pas de distance, il lui cria :

—Hé! prince!

—Qui va là? demanda le prince de Condé, car c'était lui, en effet.

—Un ami, répondit l'amiral en continuant d'avancer et en courant à cette idée que sa perspicacité, cette fois encore, avait deviné juste.

—Ah! ah! c'est la voix de M. l'amiral, si je ne me trompe, dit le prince en faisant quelques pas pour venir au-devant de celui qui l'appelait.

Les deux hommes se joignirent sur la limite de l'ombre; le premier fait, l'amiral à lui; de sorte que tous deux se trouvèrent dans l'obscurité.

—Comment diable, demanda le prince après avoir tendrement et avec une sorte de respect, serré la main de l'amiral, comment avez-vous su que j'étais là?

—Je l'ai deviné, dit l'amiral.

—Ah! voilà qui est fort, par exemple! Comment vous y êtes-vous pris?

—Oh! bien simplement.

—Voyons, dites.

—En apercevant un homme à la porte des sentinelles, je me suis dit qu'il n'y avait qu'un cavalier en France capable de risquer sa vie pour voir le vent agiter le rideau d'une jolie femme, et que cet homme, c'était Votre Altesse.

—Mon cher amiral, permettez-moi de vous remercier, d'abord de l'excellente opinion que vous avez de moi, puis ensuite de votre faire mes compliments bien sincères : il est impossible d'avoir une plus merveilleuse sagacité que la vôtre.

—Ah! dit l'amiral.

—Je suis là, en effet, dit le prince, à regarder la fenêtre d'une chambre où demeure, non pas une jolie femme, puisque celle qui me tient lui était une enfant encore il y a six mois, et aujourd'hui est encore une jeune fille, mais une jeune fille ravissante, d'une beauté incomparable.

—Vous voulez parler de mademoiselle de St-André? dit l'amiral.

—Justement. De mieux en mieux, mon cher amiral, riposte le prince; et cela m'explique quelle lanterne m'a poussé à vous grande pour vous.

—C'est donc un intérêt particulier qui vous a poussé à cela? demanda en riant Coligny.

—Oui, et un très grand même.

—Lequel? Faites-moi votre confident, prince.

—C'est que si je ne vous avais pas eu pour ami, monsieur l'amiral, je vous aurais peut-être eu pour ennemi, et qu'alors j'aurais eu en vous un rival redoutable.

L'amiral hocha la tête à cette flatterie venant de la part d'un homme auquel il n'appartenait à faire des reproches, et il se contenta de lui répondre :

—Vous n'ignorez pas, sans doute, prince, que mademoiselle de Saint-André est fiancée à M. de Joinville, fils aîné du duc de Guise.

—Oui; seulement je ne l'ignore pas, monsieur l'amiral, mais encore je suis à la nouvelle de ce mariage que je dois mon amour pour la mademoiselle de Saint-André. [illegible]

—Pas si vite, mon cher amiral! Il est âgé de six mois, au contraire.

—Bah! vraiment? demanda l'amiral en accompagnant sa demande d'un regard qui exprimait un doute poli.

—Six mois, oui, presque jour pour jour, au fait! Vous souvenez-vous d'un horoscope qu'une vieille sorcière a tiré de M. de Guise, de mon oncle de Saint-André et de votre serviteur, à la foire du landi? [illegible]

—Oui, je me le rappelle parfaitement. [illegible] est arrivé dans une auberge, sur la route de Genesse à Saint-Denis.

—C'est cela même, dans cher amiral. [illegible]

—Et sans indiscrétion, prince, demanda l'amiral, avez-vous été payé de retour?

—Non, mon cousin, non; c'est pourquoi vous me voyez ici en pied de grue.

—[illegible]

—Ma foi, n'attendant plus même cela.

—Qu'attendez-vous donc, alors?

—Que la lumière s'éteigne et que la fenêtre de M. le prince de Joinville s'endorme, alors, de mon côté, j'éteigne la lumière à mon tour et m'endorme aussi, si je puis.

—Et ce n'est pas la première fois que vous faites cette faction?

—Ce n'est point la première fois, mon cousin, et ce ne sera pas la dernière. Voici tantôt quatre mois que je me donne cette innocente distraction.

—A l'insu de mademoiselle de Saint-André? demanda d'un air de doute M. l'amiral.

—A son insu, je le crois.

—Mais c'est plus que de l'amour, cela, mon cher prince, c'est un véritable culte, de l'adoration, à la manière de ce que certains navigateurs nous racontent de la religion des Indiens pour leurs divinités invisibles.

—Le mot est très juste, mon cher amiral : c'est un véritable culte, et il faut que je sois bien bon chrétien, que je ne le sois pour ne pas m'adonner à cette idolâtrie.

—L'idolâtrie est le culte des images, mon cher prince, et vous ne possédez pas même l'image de votre déesse, peut-être?

—Ma foi, non, pas même son image, dit le prince; mais, continua-t-il avec un sourire et en appuyant sa main sur sa poitrine, son image est là, et si bien gravée, par ma foi, que je n'ai pas besoin d'autre portrait que celui qui vit dans ma mémoire.

—[illegible] limites assignez-vous à l'amoureuse mendicité que vous faites?

—Aucune. Je viendrai ainsi tant que j'aimerai mademoiselle de Saint-André. Je l'aimerai, selon mon habitude, tant qu'elle ne m'aura rien accordé, et comme, selon toute probabilité, elle ne m'accordera pas de sitôt ce qu'il faudrait qu'elle m'accordât pour que mon amour entrât dans sa période de décroissance, il est probable que je l'aimerai longtemps.

—Quel singulier corps vous êtes, mon cher prince!

—Que voulez-vous! je suis ainsi fait; c'est au point que je ne me comprends pas moi-même; pour qu'une femme me soit bien amenée, je suis tout disposé d'amour, capable de tuer son mari, [illegible] Guise pour Eléonore, Antoine pour Cléopâtre; puis, si elle cède...

—Si elle cède?

—Alors, mon cher amiral, malheur à elle, malheur à moi! la douche de la satiété tombée sur ma folie et l'éteint.

—Mais quel diable de plaisir trouvez-vous donc à veiller au clair de la lune?

—Mon les fenêtres d'une jolie fille? Un plaisir énorme, mon cher cousin. Oh! vous ne comprenez pas cela, vous, homme grave et austère, qui mettez tout votre bonheur dans le gain d'une bataille ou dans le triomphe de votre foi. Moi, monsieur l'amiral, c'est autre chose : la guerre n'est pour moi qu'une paix entre deux amours, un amour ancien et un amour nouveau. Je crois, en vérité, que Dieu ne m'a mis au monde que pour aimer, que je ne suis pas bon à autre chose. C'est, d'ailleurs, la loi de Dieu. Dieu nous a ordonné d'aimer notre prochain comme nous-mêmes. Eh bien, excellent chrétien que je suis, j'aime mon prochain plus que moi-même. Seulement, je l'aime dans sa plus belle moitié, dans ce qui forme la plus agréable.

—Mais ou donc avez-vous revu mademoiselle de Saint-André, depuis la foire du landi?

—Ah! mon cher amiral, c'est tout une longue histoire, et, à moins que vous n'ayez assez d'entêter, malgré la facilité de mon récit, à me tenir compagnie pendant une bonne demi-heure au clair de lune, bon parent que vous m'êtes, je vous conseille de ne pas insister et de me laisser seul à ma rêverie et à mon dialogue avec la lune et mes étoiles, qui, pour moi, sont moins lumineuses que cette lumière que vous voyez briller à travers les fenêtres de ma divinité.

—Mon cher cousin, dit en riant l'amiral, j'ai, pour l'avenir, sur vous des projets que vous ne soupçonnez même pas; il est donc de mon intérêt de vous étudier sous toutes vos faces : celle que vous me montrez aujourd'hui ne paraît non-seulement une face, mais une façade. Voyons, ouvrez-moi toutes vos portes. Voyons, quand je voudrai avoir affaire au vrai Condé, au grand capitaine, et que celle par laquelle je pourrai entrer, et quand, au lieu du héros que je cherche, je ne trouverai qu'un Hercule filant aux pieds d'Omphale, qu'un Samson dormant sur les genoux de Dalila, voyons celle par laquelle il me faudra sortir.

—Alors il faudra que je vous dise toute la vérité?

—Toute.

—Comme à un confesseur?

—Mieux.

—Je vous préviens que c'est une véritable épopée.

—Les plus beaux vers de Virgile, Marc ne sont pas autre chose que des églogues.

—Je commence donc.

—Je vous écoute.

Alexandre Dumas.

EDITION D'HIER SOIR.

BATAILLE A BATON ROUGE

Le général fédéral Williams tué.

LE GEN. BRECKINRIDGE BLESSE

Le *Delta* vient de publier dans un extra les nouvelles suivantes d'un combat qui a eu lieu à Baton Rouge.

Un officier nous adresse la note suivante de Bâton-Rouge :

Bâton-Rouge, 5 août 1862.

"Cher C.—L'ennemi a avancé ce matin de bonne heure. Le général Williams est allé au devant de lui et a conduit ses hommes en personne.

Je n'ai pas le temps de donner des détails.

La batterie de Nim a trois fois repoussé l'ennemi et lui a causé beaucoup de mal.

Les rebelles étaient conduits par le général John C. Breckinridge. Il a eu le bras droit emporté par un boulet de canon.

Le combat a eu lieu à l'extrémité de la ville; le général Williams ne voulant pas exposer les femmes et les enfants.

Le conflit a été acharné, mais nous avons été victorieux.

Nous avons capturé un grand nombre de prisonniers—parmi eux le capitaine Blount aide-de-camp du général Breckinridge.

Nous enverrons les prisonniers à la Nouvelle Orléans.

J'ai tardé à vous écrire que votre ami, notre chef et guide, le général Williams, a été tué.

Nos hommes ont déployé la plus grande valeur. Les hommes de Nim ont acquis des titres à une gloire impérissable.

Deux de nos régiments n'ont pas combattu.

Le Gén. Williams s'est conduit comme un héros. Il s'est présenté au combat avec le calme et le sang-froid d'un homme allant à l'église.

On ne connaît pas la perte exacte de l'ennemi; mais elle doit avoir été forte, parce que nos hommes ont exécuté charges sur charges.

Nous conservons notre terrain et nous avons fait en outre plusieurs prisonniers et pris trois canons.

Je n'ai pas le temps de vous adresser d'autres détails." E.

LA SITUATION DE LA FRANCE au Mexique.

Sous ce titre, le *Constitutionnel* du 6 juillet a publié l'article suivant, qui émane de la plume de son rédacteur en chef :

Malgré l'exposé si éloquent et si sincère de la question du Mexique fait par S. Exc. M. Billault dans l'avant-dernière séance du corps législatif; malgré les explications si complètes données par l'orateur du gouvernement, et qui n'ont laissé subsister aucun doute dans la conscience ou le patriotisme de la chambre, on [illegible]

Ce qu'il ne faut cesser de redire puisqu'on se plaît à le mal interpréter, c'est que le point de départ de l'expédition entreprise par l'Espagne, l'Angleterre et la France est dans les innombrables et continuels outrages faits aux trois pavillons et aux droits [illegible]

[illegible]

Cependant, comme le Mexique était depuis longtemps dans un état affreux, dans une de ces anarchies qui ramènent les peuples à l'état barbare, et cela non-seulement aux yeux de l'Europe, mais aux yeux de ses voisins d'Amérique [illegible]

[illegible]

Ce qui fut bien résolu, c'est que la Grande-Bretagne ne fournirait que les troupes nécessaires pour garder la Vera-Cruz, que l'Espagne se chargerait du gros de l'expédition, et que la France y concourrait avec un moindre contingent. [illegible]

Cette situation peut-elle être la même aujourd'hui? [illegible] Evidemment non. Il y avait des intérêts européens, il y avait des intérêts collectifs, il n'y a plus que des intérêts français. Et d'abord, l'honneur du drapeau. Sur ce point, il n'y a heureusement qu'un sentiment et qu'une voix en France, et l'orateur qui à la chambre a osé parler de la retraite de nos troupes a eu une des inspirations les plus malheureuses de sa vie politique; il a presque aussitôt [illegible]

Certes, les difficultés militaires n'existent pas aux yeux de ceux qui se souviennent de l'état des choses. Nous n'avions pas [illegible]

C'est à ces circonstances que nous devons de n'être pas à Mexico. Mais nous y serons prochainement; tous les obstacles seront vaincus [illegible]

Ainsi, la question est bien claire, et en France pas plus qu'en Europe, nul ne peut, nul ne doit craindre ni prendre le change. Nous poursuivons en ce moment deux choses au Mexique : un triomphe pour nos armes et une réparation pour nos légitimes griefs. Rien de plus, mais rien de moins. L'honneur national est engagé, il sera satisfait; des réparations nous sont dues, nous les obtiendrons.

L'intervention française au Mexique.

Une correspondance adressée de Paris au *Times* de Londres contient le passage suivant :

Il a été expédié à Brest des ordres pour l'armement immédiat de trois nouveaux vaisseaux et d'une batterie flottante. On compte à Cherbourg neuf vaisseaux de guerre : le *Napoléon*, le *Ulm*, le *Turenne*, le *Tilsitt*; deux vaisseaux de ligne [illegible] le *Normandie* et la *Couronne*, la *Bellonne* et la *Montézuma*, et le *Yonne*, vaisseau transport; il sera prêt sous peu de jours.

On pense que les renforts destinés à l'expédition du Mexique seront embarqués à Cherbourg. Il paraît que ce sont les garnisons du Nord, de l'Est et du Centre qui fourniront la plus grande partie du contingent des forces militaires.

L'expédition du Mexique a coûté jusqu'à présent vingt-cinq millions de francs. On annonce que les approvisionnements de toutes natures sont prêts et qu'ils seraient suffisant pour une armée de 25,000 hommes.

La *Patrie* de Paris affirme que la France ne traitera jamais avec Juarez; quand l'armée française sera entrée à Mexico, les Mexicains seront consultés et leurs volontés scrupuleusement respectées. La France ne quittera le Mexique qu'après la complète exécution du traité qui devra être conclu.

La *Presse* dit que la date du départ du général Forey est encore incertaine. Elle ajoute que l'armée française comprendra plusieurs divisions d'infanterie et un nombre proportionné de batteries.

On dit que des approvisionnements sont réunis pour une force de 30,000 hommes.

Nous lisons dans le *Journal du Havre* du 8 juillet :

On mande de Paris que le bruit a couru hier dans plusieurs cercles politiques, que le départ du général Forey venait d'être subitement décidé par l'empereur, et que ce départ s'effectuait aujourd'hui dimanche ou lundi au plus tard.

Cette nouvelle a naturellement donné lieu à de nombreux commentaires; mais les plus vraisemblables étaient que la santé du général de Lorencez était mauvaise. Le général de Lorencez est rentré, depuis la guerre de Crimée, souffrant d'une blessure à la tête. Comme toutes les blessures produites par les armes à feu dans les organes délicats, cette blessure subit l'influence des changements de température, et le climat du Mexique aurait réveillé chez le brave général des douleurs augmentées par les préoccupations et grandes de son commandement.

Voilà quelle serait, en réalité, la cause du brusque départ du général Forey, si toutefois ce départ s'effectue, comme on le prétend. Il n'y a pas lieu, d'ailleurs, de l'attribuer à la situation de l'armée, laquelle a conservé ses dernières positions.

—Nous lisons dans le *Moniteur de la Flotte* du 10 juillet :

"Les vaisseaux l'*Impérial*, l'*Eylau* et le *Finistère* sont partis d'Alger le 30 pour le Mexique, ayant à bord un régiment de zouaves et un escadron de chasseurs d'Afrique."

D'un autre côté, le *Messager du Midi* reçoit de Toulon, à la date du 5 juillet, la lettre suivante :

"Une correspondance particulière d'Alger annonce que la première division de la flotte destinée pour le Mexique a été encombrée d'hommes, de bagages et de chevaux, qui sont toujours destinés à former le corps de présence que l'on réunit immédiatement à la Martinique.

"On prévoit que l'*Eylau*, l'*Impérial* et le *Finistère* pourraient appareiller le 10 juillet au plus tard."

Voici l'article de la *Patrie*, dont il est question plus haut; il a paru le 11 juillet au soir :

Plusieurs journaux étrangers ont donné des détails inexacts sur l'état de la question mexicaine. Nous croyons pouvoir garantir les informations suivantes :

La France n'admettra aucune négociation avec le président Juarez, parce que dans toutes les occasions, ce chef a manqué à sa parole et à ses engagements les plus formels.

Lorsque notre armée victorieuse sera maîtresse de Mexico, la nation mexicaine sera consultée, et ses vœux seront scrupuleusement respectés.

La France, ne voulant pas faire des conventions illusoires, ne quittera le Mexique que lorsque le traité de paix, qui mettra fin aux hostilités, aura été exécuté dans toutes ses parties.

Arrivée d'un autre steamer.

Une dépêche reçue hier soir annonce qu'un grand steamer qu'on suppose être l'*Ocean Queen*, de New-York, était sur la barre et qu'il se dégageait probablement ce matin. On l'attend en ville à chaque instant.

LES STEAMERS ANGLAIS RINALDO ET LANDRAIL.—Une correspondance de Key West du 27 juillet dit que les steamers de guerre anglais Rinaldo et Landrail sont arrivés de la Nouvelle Orléans et ont chassé du charbon de la barque anglaise *Adventure*, entrée en détresse. Les officiers anglais, dit la correspondance, sont assez libres dans l'expression de leurs sympathies pour le Sud.

BLOCUS DE LA COTE DU TEXAS.—Le correspondant à Key West du *Herald*, écrit à la date du 10 juillet :

Le steamer des Etats Unis Montgomery est à la hauteur de Brazos, la frégate à vapeur des Etats Unis Santee est devant Galveston. A cette dernière place on a construit des fortifications. [illegible]

Nouvelles du Sud-Est du Missouri.

[*Extrait du Kansas City*, 17 juillet]

CAPTURE DE FAIRMOUNT, MISSOURI.—Samedi dernier, la ville de Fairmount, comté de Clark, (Mo.) a été surprise par une bande de batteurs d'estrade qui l'ont pillée et ont fait prisonniers deux notables citoyens loyalistes, un Dr Carstner et un M. Herrick. [illegible]

Détails sur la prise de Memphis.

Dimanche, à deux heures, les rebelles au nombre de 250, sous le col. Porter, du comté [illegible] [illegible]

Après 7 heures, ils avaient pressé deux wagons [illegible]

A une heure et demie, j'entendis six ou huit coups de mousquet. [illegible]

ENROLEMENTS POUR UN AN.—Voici ce que va coûter un soldat enrôlé pour un an dans l'armée des Etats-Unis :

Prime octroyée par les villes ou les Etats : 50 ou 100 dollars, moyenne	$75
Avance sur la prime du gouvernement	25
Un mois de solde d'avance	13
Prime extra	2
Onze mois de service solde	143
Indemnité d'habillement	42
Prime à l'expiration du service	75
Total	$375

Ce chiffre ne comprend que les allocations en espèces, indépendamment de la nourriture, des médicaments et des dépenses de guerre.

De plus, si le volontaire a une femme et deux enfants, il reçoit de l'Etat $12 par mois, ou $144 pour l'année.

Il n'y a et il n'y a jamais eu au monde une armée où les soldats coûtent si cher.

AUGMENTATION DE PRIX.—Par suite de la dépréciation du papier-monnaie à New-York et de l'élévation du taux du change, les diverses lignes de steamers pour l'Europe ont élevé leurs prix. La compagnie Cunard porte ses prix à $150 et à $90; les compagnies allemandes à $115; la ligne à hélice de Liverpool à $85 et à $95. Les prix des voyages de retour restent aux anciens taux.

BATIMENTS DE GUERRE A ACAPULCO.—Par l'arrivée du *North Star* à New York, le 24 juillet, on a reçu l'importante nouvelle qui suit :

Il y avait à Acapulco deux bâtiments de guerre français; et un corps de Mexicains, sous les ordres d'un général qui a combattu avec Garibaldi, avait élevé une batterie de six pièces de 32, avec laquelle il comptait couler bas les deux navires. On dit que la batterie est perchée assez haut pour que les boulets des canons français ne puissent l'atteindre.

TROUBLES A BALTIMORE.—Une dépêche de Baltimore, du 23 juillet, contient ce qui suit :

Cette après-midi, le comité des conseillers a présenté de nouveau aux conseils de la ville la proposition, déjà rejetée hier par la seconde branche, d'ouvrir un crédit pour distribuer une prime aux volontaires. [illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,

Mardi soir, 6 août.

SUCRE—La demande a encore été bonne aujourd'hui [illegible]

MELASSE—Il n'y en a pas sur la levée. [illegible]

FARINE—Un lot de 300 barils d'extra a été offert à [illegible]

FOIN, MAIS, AVOINE et SON—Le marché est dépourvu de ces articles. [illegible]

PRODUITS DE L'OUEST—L'approvisionnement est très faible et les prix très élevés. [illegible]

WHISKY—Le rectifié se vend $1 50 @ $1 75 et celui qui est mélangé avec le rhum de la Louisiane 90 a gallon.

MARCHE DE NEW-YORK.

New-York, 27 juillet.

Le montant des espèces en caisse dans les banques de New-York est de $31,871,000. Le marché pour l'or et le change a été très animé; le change en sterling a été dans la semaine jusqu'à 133 et l'or jusqu'à 119⅛. A la clôture de la semaine le change était de 129 à 130 et l'or à 117½ @ 117⅝.

Le marché au coton a été irrégulier. Les détenteurs ont retiré leurs échantillons et on n'a vendu que de très petits lots à 45 cts pour middling Uplands.

La farine est à $1 90 @ $5 15 pour superfine d'Etat.

Le sucre est ferme et actif, on a vendu 2800 boucauts, en partie Nouvelle-Orléans, à 8¾ @ 9 c.

On a vendu aussi 23 barils de mélasse Orléans, dont [illegible]

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 7 août 1862

Arrivé hier 161 bœufs et 8 cochons. Reste vendre 30 bœufs. Stock à vendre, 225 bœufs et 3 cochons.

[illegible]	[illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES HIER.

Barque Harvest, Meme, New York.

ARRIVES HIER.

Steamship de la marine des E U *North Star*, Jones, New York.

Barque Fred Lemmig, Sumner, Philadelphie.

Barque Joseph Lewis, Key West.

Goëlette Sequin, Atkins, New York.

[illegible]

Montant le fleuve.

[illegible]

IMPORTATIONS.

Philadelphie—Par la barque Fred Lemmig—Marchandises assorties.

New York—Par la goëlette Sequin—Marchandises assorties.

ENVOIS DE PRODUITS.

[illegible]

CONSIGNATAIRES.

[illegible]

VOULEZ-VOUS DE L'OR ?

On donne de l'or ou de l'argent

Pour des Billets,

Chez M. BRETTE, 13, rue St-Charles—upstairs.

7 août—3f

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE Dr. DE VALINCOUR prévient ses clients et le public en général qu'il a transporté son office rue Ste-Anne No 136, entre St Claude et Tremé.

7 août—1m

Reçu par les derniers arrivages

DEMI PARAPLUIES.
CHAPEAUX Coveur feutre.
ALEPINE noire.
MOUSSELINE laine noire et couleur.
COTONNADE.
SOIE à coudre.
RUBAN de fil.
RUBANS unis et façonnés.
FLEURS.
PLUMES.
TOURS de tête, &c.

En Bonnet.

BAREGES unis et façonnés.
CREPES noirs et couleurs.
GANTS satins, &c.

C. RAVELET & FILS, 36, rue Chartres.

6 août—3f

A VENDRE,

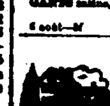

La résidence de M. Schmidt à Greenville, à un îlet au-dessus de l'institut de Madame [illegible] et faisant face au chemin à coulisses de Carrollton. On peut examiner la propriété tous les jours de 11 heures du matin jusqu'à la nuit.

Conditions comptant.

6 août—12f

A VENDRE,

DEUX CENTS TRENTE CINQ MULETS No 1; Six mulets sévillés, très forte et travaillant bien; une grande quantité de vieux cuivre et [illegible] [illegible] Jefferson City, au dessus du Stock Landing, de 6 heures du matin à 6 heures du soir.

HART & WINTZ, propriétaires.

5 août—1m

Quartier-général du Département du Golfe, Nlle-Orléans, 6 août 1862.

ORDRE SPECIAL No 229.

Le voyer et le commissaire des rues sont autorisés à employer mille hommes au moins (y compris ceux maintenant occupés) pour travailler à l'entretien des rues, des wharves et des canaux. Dans le choix de ces travailleurs, la préférence sera donnée aux hommes mariés. Les fonds perçus en vertu de l'ordre général No 55 seront affectés au paiement de ces hommes.

Lorsque les travailleurs dont il s'agit étaient payés au moyen d'une taxe sur les propriétés de la ville, le général commandant croyait devoir mettre la plus grande économie dans l'emploi des fonds ainsi recueillis, mais ces fonds étant maintenant prélevés sur des rebelles, le général commandant général propose de donner aux travailleurs la même rémunération que leur accordaient ces derniers quand ils les employaient aux fortifications, à savoir une piastre et demie par jour.

La ration que leur accordaient donc jusqu'à présent les Etats-Unis sera supprimée.

Cet ordre sera mis à exécution à partir du premier lundi d'août 1862.

Par ordre du Major-gén. BUTLER, gou.

R. S. DAVIS, capitaine et A. A. A. G.

6 août—3

LE STEAMER NORTH STAR.

Jour de départ, DIMANCHE, 10 du courant, à 9 heures du matin, pour New-York.

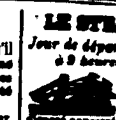

Le NORTH STAR, steamer de la malle des Etats-Unis, du port de 2000 tonneaux, capitaine A. J. Jones, a de magnifiques emménagements et a été disposé expressément pour les passagers. Pour fret ou passage, s'adresser à

T. C. PAYAN, Rue du Canal, No 71, ou à bord du steamer.

A L'ENCAN.

Le chargement du steamer *North Star*, composé de farine, de maïs, d'avoine, de beurre, &c. &c., sera vendu sur la Levée, en face de la Place Jackson, VENDREDI PROCHAIN, huit du courant, à 5 heures P. M.

7 août—

AVIS—Les consignataires par le steamer CREOLE, arrivé de New York, sont priés de venir immédiatement signer le bon d'avaries par ledit steamer, et son le chargement sera consigné à leurs frais.

WARNEKEN & Co, rue de l'Union No 42

6 août—3

POUR NEW-YORK.

Le steamer ROANOKE, capitaine Couch, partira pour New York, Dimanche, 10 août, à 9 heures du matin. Pour passage on fret de marchandises légères s'adresser à

WARNEKEN & Co, rue de l'Union No 42

6 août

POUR LA COTE.

Le bateau à vapeur TIME AND TIDE, capitaine Taylor, pour la Côte, au-dessus ou au-dessous de la ville, d'après les ordres pour le cc. [illegible]

POUR BATON ROUGE.

Départs les dimanches et mercredis à 9 h. A. M.

Le bateau à vapeur EMPIRE PARISH, capitaine B. Paris, ayant été rendu à ses propriétaires par le gouvernement des Etats Unis, fera des voyages réguliers à Baton Rouge et aux points intermédiaires, deux fois par semaine. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

D. DE GOICOURIA & Co, 46 rue Carondelet.

31 juill—

POUR LA HAVANE.

La belle goëlette ANNA CLAPP, fine voilière, capitaine Johnson, ayant tout son chargement engagé, partira SAMEDI, 9 du courant. Pour passage seulement (ayant d'excellents emménagements pour passagers) s'adresser à

JOSEPH KELLEY, rue Gravier, No 66

1 août—3

POUR BARCELONE (ESPAGNE.)

La belle trois mâts française AUGUSTE & VICTOR, capitaine Menard, attendu très prochainement de la Havane, fera voile de la Nouvelle Orléans, pour Barcelone (Espagne), dans la première quinzaine d'août. Pour passage seulement (ayant un plein chargement engagé), s'adresser à

GAUTIER & LAMOTTE, Rue Carondelet, No 24.

PARA BARCELONA.

La hermosa fragata francesa AUGUSTE & VICTOR, capitan Menard, que debe llegar de un momento a otro de la Habana, saldrá de este puerto para dicha Barcelona, España, la de Agosto.

Los que quieran asegurar pasaje solamente podran verificarlo dirigiendose a los Sres.

GAUTIER & LAMOTTE, Calle Carondelet No 24.

POUR LIVERPOOL ET LE HAVRE.

Le beau navire anglais SOUTH, capitaine Wilson, partira positivement à la vente le 6 août pour Liverpool, d'où les passagers à destination de France pourront se rendre aisément au Havre. S'adresser au bureau d'émigration, chez M. A. Calvé, No 186, rue de la Levée, 3me district ou à bord, poteau G 3me district.

28 juillet—

CIGARES DE LA HAVANE.

548.300 Cigares de la Havane.

REÇUS par le steamship "Cardenas" comprenant un assortiment de

Vegueros, Media Regalia, Media Regalia allemandes, Trabucos, Londres, Conservas Brevas, Conchas Regalia, Cazadores, Colonas Rayadas et Regalia Britanica, des marques de Lafarga, La Gloria, Aviles, El Zoo et El Aviador Dominicano.

Aussi—2500 [illegible] en savonnés et à vendre par

E. TROISGROS, No 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.

5 août—

Cigares de la Havane.

29,000 CIGARES de la HAVANE

Reçus par le *Philomena*.

A vendre par J. H. PAIN, 52, rue Commune.

Ed. FROIDEVAUX

VIENT de recevoir : FLEURS fines, CHAPEAUX de paille et de crin, CREPE crêpe blanc, crêpe anglais noir, TULLE blanc, très apprêt, FORMES, Barettes, BLONDES blanches et fines, LAITONS. En douane RUBANS assortis MODES, CONFECTIONS et tous articles de nouveautés.

Rue de Chartres, No 62.

5 août—4f

$15 DE RECOMPENSE.

La négresse ISABEL, âgée d'environ cinquante ans, de taille moyenne, parlant le français et l'anglais, s'est échappée [illegible] depuis environ quinze jours. Il lui manque les dents de devant [illegible] de la Levée.

4 août—2f

F. GONTHIER.

Successeur de John & Ed. Ducournau,

Marchand tailleur,

Rue St Charles, encoignure Commune

22 juill—3m

Chargement du steamer Cambria arrivé de Philadelphie.

Farine, porc, jambons, bacon pour déjeuner, bœuf, harengs, avoine, etc.

MILLE et cent barils farine extra pour familles. 100 barils de porc prime [illegible]

50 demi-barils à bœuf Market pour familles.

25 tierçons bacons prime pour déjeuner.

[illegible] jambons pressés au sucre.

[illegible] boîtes de harengs en caisses.

1000 boisseaux avoine.

A vendre à l'amiable, par BERNARD TURPIN, Rue Vieille-Levée, No 36.

4 août—4f

LOUISIANA ACADEMY,

Institution dirigée par M. A. Fortier.

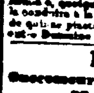

A partir de 1er août prochain, l'institution sera transférée dans les bâtisses anciennement occupées par les écoles publiques, rue Hôpital No 136, entre Bourgogne et Bourbon.

De vastes appartements destinés particulièrement aux élèves pensionnaires seront prêts avant toute la rentrée des classes.

Les admissions au pensionnat auront lieu à partir du 1er août prochain.

L'externat 6 heures du soir aux mêmes conditions que précédemment. Les prix variant de $4 à $8, selon la force des élèves.

Des classes séparées d'anglais et de mathématiques sont attachées à l'établissement.

M. G. Grezar reste chargé des cours de latin, de grec et d'allemand.

Ces cours sont accordés sans aucune rétribution supplémentaire.

M. Ferrari conserve la direction des classes françaises.

Les personnes qui désirent des prospectus peuvent s'adresser provisoirement à l'institution, rue Hôpital No 79, entre Royale et Bourbon.

22 juill—1m

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme DERON,

275.......RUE DAUPHINE.......275.

ON peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement, où ainsi les principaux [illegible]

31 août—1m—4il

INSTITUT St-CHARLES.

MME MACE annonce respectueusement aux parents de ses élèves et aux familles qui désireraient lui confier leurs enfants, que son institution restera ouverte et que les cours continueront comme par le passé.

5 août—

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 29 juillet 1862.

TRAITES SUR PARIS, à vendre par cette Banque.

GEO. A. FRERET, Caissier.

A VENDRE,

500 sacs Maïs,

250 barils FARINE de Baltimore,

100 caisses cotton Glasgow superfine,

[illegible]

A vendre par WARNEKEN & Co, rue de l'Union No 42

4 août—4

On demande à louer

Une bonne et grande MAISON dans le centre de la ville, pour une nombreuse famille. S'adresser à V. ALLAIN & Co, rue Conti, No 18.

6 août—

A vendre, à bas prix,

Une MAGNIFIQUE PROPRIETE située rue du Canal. S'adresser chez F. A. DUCROS, rue de la Commune, No 113.

6 août—

Premier District de Dessèchement.

Bureau des Commissaires du Premier District de Dessèchement.

Hôtel de Ville, salle No 20, Nlle-Orléans, 30 juillet 1862.

TOUS les propriétaires de terres situées dans les limites du Premier District de dessèchement, qui est borné par le fleuve Mississippi devant, la rue Tulane, le Nouveau Canal au-dessus, le Lac Pontchartrain derrière, le Bayou St Jean, le Canal Carondelet et la rue St-Pierre au-dessous—sont prévenus que le montant de la cotisation [illegible]

G. INGRAM, Président.

Vache perdue.

PERDUE, samedi dernier, 2 du courant, dans le Troisième District UNE VACHE noire, front blanc, des taches blanches sur les cuisses de derrière, ventre blanc, portant une cloche au cou. La personne qui la ramènera recevra une récompense [illegible]

FRANÇOIS LACOUR, rue des [illegible]

5 août—3f

Chien trouvé.

Trouvé, le 3 du courant, dans le Deuxième District, un chien de Terreneuve. Le propriétaire peut venir le réclamer en payant les frais [illegible] rue d'Orléans, No 160, entre Marais et Tremé.

Trouvé.

Un chien terre-neuve blanc, ayant la tête noire et plusieurs taches sur le corps. Le propriétaire est prié de venir le réclamer au No 43 rue Toulouse, entre Royale et Bourbon.

5 août—

$10 DE RECOMPENSE.

Partie mercredi de la soussigné, lundi dernier, la négresse MARIE, âgée de 25 ans, de couleur rouge et le parlant le français. Elle [illegible] la [illegible] de pe

P. SARGE, No 225 Vieille Lev

VENTES A L'ENCAN.

VENTE A L'ENCAN.

1756 barils de farine,

PAR E. ROGER & Co.

C. SAMORY, encanteur.

JEUDI 7 août, 3 une vente, à 3 heures et demie de l'après-midi, sur la Levée, Premier District, devant la rue St-Joseph,

1756 BARILS DE FARINE EXTRA, des marques Planta, Brahma, Da Soto, Rocking Falls, Boyton City, Lone Star, Ohio Brand, Vernon et Atlantic.

En débarquement du steamer Blackstone, venant de New-York.

Conditions à la vente. 6 août

VENTE SANS RESERVE

Linge fait, souliers et Marchandises sèches,

PAR E. ROGER & Co.

C. SAMORY, encanteur.

JEUDI, 7 août, à une vente, à 10 heures, à la salle de ventes, Nos 45 et 47 rue de la Vieille Levée, 10 lots de linge fait, souliers, bottes, souliers et marchandises et manufacturées sèches.

Conditions à la vente. 6 août

Beaux meubles de ménage.

PAR R. SCOTT, encanteur.

IL sera vendu, vendredi, huit août, à 10 heures, au coin des rues Poydras et Baronne, pour cause de départ—

Consistant en canapés, sofas, chaises, berceuses, armoires, lits, lavabos, tables, rideaux, tapis de velours, tapis de pieds, glaces, pendules de famille, vaisselles, cristaux, travesses, miroirs, poêle de cuisine— [illegible]

Meubles! Meubles!

PAR E. M JACOBS.

Il sera vendu, samedi, 9 du courant, à 10 heures, au No 10, rue Bourgogne, entre les rues St-Louis et Toulouse—

Un assortiment général de meubles, comprenant : meubles de salon, buffet, armoires, bois de lit, chaises, sofas, glaces, &c.

Conditions—comptant. 7 août

Vacherie! Vacherie!

PAR E. M. JACOBS, encanteur.

IL sera vendu, jeudi, sept août 1862, à 11 heures du matin, rue de l'Esplanade, en face du Dépôt du chemin de fer du lac, sur l'ancienne propriété Dunn,

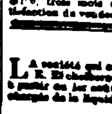

20 vaches laitières,
1 taureau,
3 chevaux,
1 mule,
2 charrettes à lait.

La clientèle et les ustensiles de la vacherie.

Conditions—Jusqu'à $100, comptant; au dessus de $100, trois mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur.

AVIS.

Nouvelle Orléans, 5 août 1862.

LA société qui existait entre MM. Pierre Gaunt et E. Eichelberger est dissoute d'un commun accord à partir de 1er août courant; le restant Pierre Gaunt est chargé de la liquidation des affaires de la société.

P. GAUNT.

E. EICHELBERGER.

P. S. Les personnes qui doivent à la dite société sont priées de venir régler leurs comptes.

Les soussignés, en se réunissant à Pierre et à point, ont l'honneur d'annoncer qu'ils continueront toujours les affaires sous la raison sociale EICHELBERGER & DESTJEN.

Nouvelle-Orléans, 5 août 1862.

E. EICHELBERGER.

H. DESTJEN.

6 août—3

LES BILLETS

de l'Etat de la Louisiane

LES BILLETS

du chemin de fer de Jackson

—ET—

Tous les bons shinplasters SONT PRIS AU PAIR.

Les personnes qui ont des BILLETS DE L'ETAT, des BILLETS DU CHEMIN DE FER DE JACKSON ou des SHINPLASTERS d'une MAISON RESPONSABLE, peuvent les faire passer au pair en achetant des machines à coudre texte aux prix de ces machines est la moitié.

W. L. CUSHING, Rue du Camp, No 11

5 août—3

AU PUBLIC.

Bureau du maréchal-prévot.

Nlle-Orléans, 11 juillet 1862.

LE recensement dans les rues et les places publiques de groupes de citoyens est devenu un danger pour la paix publique. La police de la ville a reçu l'ordre de disperser tout rassemblement de plus de trois personnes et de mettre aux arrêts tout rassemblement à la rentrée dans [illegible]

JONAS H. FRENCH, Maréchal-prévot et chef de la police.

12 juillet—

Fruits au jus, Huile, etc.

100 caisses FRUITS AU JUS assortis,

100 caisses CERISES à l'eau-de-vie,

100 caisses HUILE D'OLIVE,

25 de SARDINES à l'huile [illegible]

En débarquement du bateau *Evans*, et à vendre par

S. FLAMAR, 23 et 25, Vieille Levée.

20 juillet—

Demande de maison.

On demande à louer, pour le mois d'oct. prochain, une jolie maison, convenable pour une petite famille et située dans le carré de la ville. S'adresser rue de la Vieille Levée, No 61.

11 juillet—

BANQUE DE LA LOUISIANE.

Nlle Orléans, 7 juillet 1862

LES personnes qui doivent à cette Banque et dont les billets sont en souffrance, sont requises de payer lesdits billets à l'échéance du jour d'offrir préférence à l'échéance de la [illegible]

AUGT. MONTREUIL, Caissier.

Avis au Public.

LE soussigné prévient le public que les marchands de la ville et les entrepreneurs de bâtiments, que son magasin sera constamment [illegible]

J. ARTHUR [illegible]

GLOBE MILLS "Moulins Globe"

Cet établissement a été transporté

Dans la rue Vieille Levée, No 255,

Entre les rues St-Philippe et Ursulines,

En face du marché aux légumes.

[illegible]

Chaux! Chaux!

255, Promenade Carondelet,

NLLE-ORLEANS.

LE soussigné a l'honneur d'informer respectueusement ses amis et le public en général, qu'il a établi un dépôt de chaux [illegible]

J. MAURICE CLAREAU.

Gardes de Lincoln.

Cinq pesos de enganche y 160 acres de tierra.

PARA acabar de formar esta compañía, que ha de servir en el ejército de los Estados-Unidos, se necesitan algunos jóvenes capaces de tomar las armas.

Los que deseen alistarse, recibirán al acto 5 de enganche, $25 en efectivo—Prest—$ 2, al mes, con el equipo necesario y rifle de Enfield. [illegible]

Se da cuartel y rancho a los [illegible] en la calle [illegible]

M. DE LA CALLEJA, capitán.

22 julio

GARDES DE LINCOLN

$100 DE PRIME OU 160 ACRES DE TERRE.

ON demande pour compléter les cadres de cette compagnie qui doit servir dans l'armée des Etats-Unis quelques hommes capables de porter les armes.

Ceux qui désirent s'enrôler recevront, en engageant, immédiatement $25. La paie est de $13 par mois, équipement nécessaire et une carabine d'Enfield.

On fournit en outre des rations et des habits de la meilleure qualité [illegible]

M. DE LA CALLEJA, Capitaine, Rue de la Vieille-Levée, No 39.

Armée des Etats-Unis.

Premier régiment de Volontaires de la Louisiane.

CENT PIASTRES DE PRIME ou 160 acres de terre —$25 payé d'avance.

Il sera pourvu aux besoins des familles des soldats. Cette compagnie étant presque au complet, quelques hommes valides peuvent entrer au service en s'adressant à mon bureau. On demande un TAMBOUR et UN FIFRE. Il sera payé deux piastres pour chaque recrue [illegible]

H. E. CARTER, officier de recrutement.

22 juill—

AVIS.

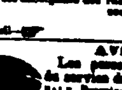

Les personnes désirant prendre du service dans la GARDE NATIONALE, Premier Régiment des Volontaires de la Louisiane, sous le commandement de C. Renaud, doivent se présenter à son Bureau, rue Bienville, No 31, au-dessus du Restaurant de Paris. On paiera une prime de l'entrée au service.

Les familles des braves enrôlés dans ce corps, auront droit à une contribution de provisions.

CLEMENT RENAUD.

26 juillet—

HOFFMAN et MARKS,

42.........Rue de Chartres.........42

AYANT ouvert un magasin d'encan public, sont prêts à recevoir des marchandises en consignation et donneront toute leur attention aux ventes de détail et aux ventes de dehors.

CHAUDIERES A SUCRE.

EN magasin et à vendre par les soussignés, un assortiment complet de CHAUDIERES A SUCRE, en FER BATTU et FONDU, sortant de la fonderie de MM. R. & J. RANKIN, de Liverpool.

M. A. DE LIZARDI & Co, Seuls agents, rue Bienville, No 31.

4 juill—1m

VIN ROUGE!

[illegible] barriques vin de Bordeaux pour familles,

[illegible]

En magasin, à vendre par LOUIS F. MAREE, No 39, rue Toulouse.

Louisiana Steam Clothing Manufactory.

MANUFACTURE D'HABILLEMENS,

160.........Rue du Canal.........160

LE soussigné est en mesure de fournir d'habillements pour hommes et jeunes [illegible]
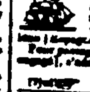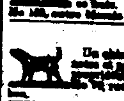
7 juillet—1m